

## Le jury départemental des villes et villages fleuris est venu à Miélan.



Le jury départemental des villes et villages fleuris est venu à Miélan.

Jean-Loup Arenou a guidé les membres du jury dans le centre bourg puis dans les différents quartiers de la commune et les abords du lac.

« Ensemble changeons l'image de notre ville » et « Environnement cadre de vie » sont deux slogans promus par le conseil municipal.

Première étape pour « Miélan ville propre » avec pose de 25 cendriers sur tous les édifices publics. Plusieurs actions contribuent à l'amélioration du cadre de vie : création d'une équipe d'employées pour l'entretien des espaces publics, gestion des animaux errants, sensibilisation par des campagnes d'affichage en partenariat avec le collège Vasconie, création d'un stock de verres et carafes Ecocup pour les diverses manifestations publiques. Enfin, une réglementation de l'affichage public a été établie avec des panneaux dédiés aux entrées du bourg et un réservé aux associations locales dans le centre du village.

Le cadre de vie est aussi « Miélan ville économe ». Plusieurs dossiers ont été traités. Citons la réfection de l'isolation de la résidence Lagrange et de l'hôtel de ville, l'actualisation des contrats de fourniture d'électricité, la modernisation des réseaux pour une gestion plus économe de l'éclairage public.

« Miélan ville accessible, agréable, fleurie et responsable ». La mise en accessibilité des bâtiments recevant du public et de la voirie occupe plusieurs chantiers. Une nouvelle gamme de mobilier est installée : bancs tenant compte des besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite, corbeilles à déchets, et jardinières. Ce projet implique la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour un objectif « zéro Phyto ». 25 espaces naturels verts ont été identifiés.

Le patrimoine agricole et la forêt communale sont pris en compte dans une gestion concertée notamment avec l'ONF. Enfin, la création de jardins partagés est à l'étude.

Tout le monde attend impatiemment les délibérations du jury.

Photo Armelle Clabaud.